

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PREMIER ABONNEMENT :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 15 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17. Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 8 bis.

LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'À RÉCEPTION D'UN CONTRAIRE.

ROUBAIX, LE 21 JUILLET 1886

La France et la Russie

On n'a pas oublié qu'un refroidissement sensible s'était produit entre le gouvernement français et celui du czar, qui avait vu avec déplaisir le brusque rappel du général Appert, notre ambassadeur à Saint-Petersbourg, et persona grata à la cour impériale.

Les maladroites du ministère actuel, qui avait déjà mécontenté la Russie en graciant le prince Kropotkine, nihiliste, n'ont pas empêché le czar d'envoyer, comme on l'a vu, le général baron Friedericks, assister à l'inauguration du monument élevé au général Chanzy qui avait été plusieurs années ambassadeur de France à Saint-Petersbourg.

Le général Mathelin, dans sa courte et chaleureuse allocution, avait invoqué le témoignage direct du général russe pour attester les sympathies que le général Chanzy a laissées en Russie.

Le public avait souligné ces paroles par ses acclamations.

Le général baron Friedericks a remercié « de ces paroles bienveillantes adressées à la Russie et à son auguste souverain » et bien-aimé maître. Il a insisté sur « l'écho sympathique que cette solennité aurait dans son pays. Sa réponse a soulevé les mêmes démonstrations enthousiastes et la foule a crié : « Vive la Russie ! »

L'hommage rendu, dans cette circonstance, par le czar à la mémoire de l'intrépide général de l'armée de la Loire, prouve qu'il sait distinguer la nation toujours sympathique à la Russie, du ministère qui froisse inconsidérément les gouvernements les mieux disposés en faveur de notre pays.

Il est, en effet, curieux que cet échange de manifestations spontanées se soit produit entre les deux peuples, quand la méintelligence, ou tout au moins la froideur, entre les gouvernements, est accusée par l'absence d'ambassadeurs.

NOUVELLES DU JOUR

M. Paul Cambon Paris, 20 juillet. — M. Cambon n'est pas déçu. Cependant, l'on prétendait, cette après-midi, dans les couloirs du palais Bourbon, qu'il se trouvait guère que quelques députés ne sachant comment employer leurs loisirs parlementaires, que M. Cambon irait sans doute à Bruxelles par suite du refus de M. Bourée de quitter Copenhague.

La question du protectorat français en Chine

On écrit de Rome à la Défense : « Une décision de Saint-Père dans la question du protectorat français en Chine est imminente. Sur l'appel du Saint-Siège, vient d'arriver ici le P. Favier, jésuite, l'un des membres les plus éminents de la mission catholique à Pékin. A 6 heures, il assure-t-on à la Propagande et au Saint-Père lui-même les détails les plus importants sur la situation.

Il aurait exposé que, malgré toutes les négligences du gouvernement républicain et l'effet déplorable produit en Extrême-Orient par son absurde politique intérieure, le protectorat français présente encore toujours pour les missions catholiques en Chine des avantages précieux dont la suppression serait difficile à compenser. Les passeports que, seuls, les agents français peuvent délivrer, en vertu de traités, constituent pour les missionnaires de véritables sauvegardes et pour les chrétiens de la Mandchouie un véritable droit de liberté religieuse à laquelle il serait téméraire de renoncer.

M. de M. Cayrade maire de Decazeville Decazeville, 20 juillet. — M. Cayrade, maire de Decazeville, ancien député de l'Aveyron, est mort cette après-midi à 3 heures.

Le pèlerinage Notre-Dame-sur-Vire

St-Lô, 20 juillet. — Le pèlerinage de Notre-Dame-sur-Vire a attiré une grande affluente. Plusieurs archevêques et évêques sont présents; et parmi eux Son Excellence le nonce apostolique Mgr Germain, évêque de Coutances; Mgr Boel, évêque de Vannes; Mgr Hugonin, évêque de Bayeux; Mgr Groulleau, évêque d'Evreux; Mgr Lecoq, évêque de Nantes; Mgr Deshayes, évêque de Saint-Denis; Mgr de La Motte, évêque de Lisieux; Mgr de La Motte, évêque de Lisieux; Mgr de La Motte, évêque de Lisieux.

Le prince Roland Bonaparte Paris, 20 juillet. — Le prince Roland Bonaparte, également rayé des cadres de l'armée, vient de se présenter devant le Conseil d'Etat comme les autres princes, objet de la même mesure.

Le prince Roland Bonaparte est bien évidemment, lui, propriétaire de son grade, puisqu'il l'a acquis sous la République, à sa sortie de l'école de Saint-Cyr, le gouvernement ne pourra pas invoquer les arguments fantaisistes présentés par le ministre de la guerre à la Chambre et au Sénat. Il ne pourra pas dire qu'on est sorti du droit commun pour les sommes qu'on peut en sortir pour les éliminer. C'est donc uniquement la loi d'ex-

pression qui sera visée; mais elle ne s'applique qu'aux princes qui pourraient entrer dans l'armée, et non à ceux qui y sont déjà. Comment le Conseil d'Etat s'y prendra-t-il pour donner raison au gouvernement?

Présents de la Reine de Madagascar

M. J. Grévy Londres, 20 juillet. — Le général Willoughby a rendu visite à M. Waddington et lui a déclaré que la mission que lui avait confiée le gouvernement britannique n'avait aucun caractère politique.

Scandales en Angleterre Londres, 20 juillet. — Les derniers accidents ont appelé l'attention sur les arsenaux et le matériel d'artillerie. On avait, dit-on, découvert de nombreuses fraudes et malversations dans lesquelles seraient compromis un grand nombre d'officiers supérieurs et de fonctionnaires.

La démission du cabinet anglais Londres, 20 juillet. — A la suite du conseil de cabinet tenu cette après-midi les ministres ont résolu de démissionner immédiatement.

Les troubles au Mexique La Havane, 20 juillet. — Le correspondant de Correo annonce que l'insurrection augmente au Mexique dans des proportions considérables.

Le tirage d'obligations Paris, 20 juillet. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, et sous la présidence de M. Emile Laurent, président du conseil de préfecture, assisté de deux conseillers municipaux, au tirage des obligations de remboursement de l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

Le tirage d'obligations Paris, 20 juillet. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, et sous la présidence de M. Emile Laurent, président du conseil de préfecture, assisté de deux conseillers municipaux, au tirage des obligations de remboursement de l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

Le tirage d'obligations Paris, 20 juillet. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, et sous la présidence de M. Emile Laurent, président du conseil de préfecture, assisté de deux conseillers municipaux, au tirage des obligations de remboursement de l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

Le tirage d'obligations Paris, 20 juillet. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, et sous la présidence de M. Emile Laurent, président du conseil de préfecture, assisté de deux conseillers municipaux, au tirage des obligations de remboursement de l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

Le tirage d'obligations Paris, 20 juillet. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, et sous la présidence de M. Emile Laurent, président du conseil de préfecture, assisté de deux conseillers municipaux, au tirage des obligations de remboursement de l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

Le tirage d'obligations Paris, 20 juillet. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, et sous la présidence de M. Emile Laurent, président du conseil de préfecture, assisté de deux conseillers municipaux, au tirage des obligations de remboursement de l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

Le tirage d'obligations Paris, 20 juillet. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, et sous la présidence de M. Emile Laurent, président du conseil de préfecture, assisté de deux conseillers municipaux, au tirage des obligations de remboursement de l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

Le tirage d'obligations Paris, 20 juillet. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, et sous la présidence de M. Emile Laurent, président du conseil de préfecture, assisté de deux conseillers municipaux, au tirage des obligations de remboursement de l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

Le tirage d'obligations Paris, 20 juillet. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, et sous la présidence de M. Emile Laurent, président du conseil de préfecture, assisté de deux conseillers municipaux, au tirage des obligations de remboursement de l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

Le tirage d'obligations Paris, 20 juillet. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, et sous la présidence de M. Emile Laurent, président du conseil de préfecture, assisté de deux conseillers municipaux, au tirage des obligations de remboursement de l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

Le tirage d'obligations Paris, 20 juillet. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, et sous la présidence de M. Emile Laurent, président du conseil de préfecture, assisté de deux conseillers municipaux, au tirage des obligations de remboursement de l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

Le tirage d'obligations Paris, 20 juillet. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, et sous la présidence de M. Emile Laurent, président du conseil de préfecture, assisté de deux conseillers municipaux, au tirage des obligations de remboursement de l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

Le tirage d'obligations Paris, 20 juillet. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, et sous la présidence de M. Emile Laurent, président du conseil de préfecture, assisté de deux conseillers municipaux, au tirage des obligations de remboursement de l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

Le tirage d'obligations Paris, 20 juillet. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, et sous la présidence de M. Emile Laurent, président du conseil de préfecture, assisté de deux conseillers municipaux, au tirage des obligations de remboursement de l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

Le tirage d'obligations Paris, 20 juillet. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, et sous la présidence de M. Emile Laurent, président du conseil de préfecture, assisté de deux conseillers municipaux, au tirage des obligations de remboursement de l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

reau. « Madame, je vous prie, a-t-il dit, de ne pas aller dans la ville? Quelque événement? — Non, monsieur le député, rien que je sache, monsieur le député. A quelle heure monsieur le député veut-il dîner? — A huit heures! » Il remonte. Il se promène de long en large dans son grand salon. Tout en marchant, des phrases de son discours lui reviennent machinalement à l'esprit; il se surprend à les marmotter. Horreur! — huit heures moins un quart. Enfin, on sonne!

C'est le nouveau préfet. Il exprime sa reconnaissance. Ses actions de grâce sont froidement reçues. La conversation languit, se traîne sur des lieux communs. La Kerflioie n'y tient plus, il demande compte de la solitude où on le laisse. « Que voulez-vous? dit le préfet, un département si mal disposé! Il aurait fallu attendre. Si vous n'aviez laissé quelques semaines. Peut-être qu'en manœuvrant bien pendant le conseil général, je vous aurais ramené quelques vieux amis. ... Ramené! Je tombe des nues. Le nouveau trésorier-payeur-général... — Oh! celui-là vous est tout dévoué. Il est au bord de la mer avec sa famille. Il arrive demain tout exprès pour vous saluer. Il m'écrit que nous dînerons ensemble, si vous lui faites l'honneur d'accepter, et voici son invitation qu'il m'a chargée de vous remettre. La Kerflioie déchète févreusement la lettre. « Mais non! Il ne vient pas. Au contraire, il me demande d'aller chez lui passer quelques jours dans sa famille... — Excellente idée! Nous dirons que vous êtes venu vous reposer, et que vous ne voulez voir personne. Vous passerez là un mois, six semaines dans une solitude absolue. Pendant ce temps-là, nous travaillerons. Quand on a six semaines devant soi... Mais j'y pense. La nuit sera très noire, aucun risque d'être aperçu, en moins de deux heures, on est à Romery. Dinez à votre aise. A dix heures, je serai à votre porte dans mon coupé, et l'on dira à ceux qui viendront demain pour vous voir, que vous n'avez fait que traverser la ville. »

Le Kerflioie est si abasourdi qu'il ne trouve rien à répondre. Il se laisse servir la main. Le préfet fait quelques pas pour sortir, et revient précipitamment : « Vous savez, il n'y a rien à craindre d'un retour. Point de charivari, point d'attroupement! Les ordres ont été donnés. Y a des agents à chaque coin de rue... »

A merveille, se dit la Kerflioie. Il faut que je me cache à présent! Si je traversais la ville en plein jour, on me jetterait des pierres... Ah! j'entends dans l'escalier la voix de Frédéric. Il va dîner avec moi. C'est mon avocat et mon homme d'affaires. Je viens de le faire bombarder procureur de la République. Dieu sait comme il m'a fallu harceler Demôle. « Dans un autre siècle, si vous voulez... Non! dans celui-ci... » Avec lui, je vais tout savoir.

En effet, ce ne fut pas long. Le procureur avait la mine affolée comme le préfet. Il débuta carrément : « Si nous avions des élections, la liste de la Gazette passerait en bloc. » Et des détails, en veut-tu, en voilà. Ce n'est pas la première fois qu'un département change d'avis, mais la métamorphose a été bien soudaine. C'est comme un changement à vue. La Kerflioie ne peut attribuer cela qu'aux manœuvres de l'ancien préfet. Heureusement il l'a deviné. Le voilà hors du département. Son successeur est un habile homme qui rogagera vite le terrain perdu.

Le procureur de la République efface ce beau rêve. Le préfet peut avoir ses bonnes qualités, mais il a exécuté les décrets, dans un autre département, avec dureté. Il a, pendant les dernières élections, menacé d'exercer des poursuites contre ceux qui répandaient de mauvaises nouvelles du Tonkin. Il est arrivé ici avec une réputation déplorable. Son prédécesseur était un peu réactionnaire, c'est vrai; mais malgré cela, et peut-être à cause de cela, il était très aimé, il est très regretté. Il n'a pas accepté le dédommagement qu'on lui offrait. Il reste dans le département avec la certitude d'être élu aux prochaines élections sénatoriales.

Pendant cet entretien, quelques personnes sont arrivées. Ce sont des fidèles. Ils racontent qu'on se plaint des impôts, des centimes additionnels, qui atteignent le maximum; qu'on a été très irrité du dernier emprunt d'Etat, sans compter que le département s'est endetté de son côté; qu'on reproche violemment à la Kerflioie et à ses collègues de voler tout ce qu'on leur demande; qu'on admet, comme paroles d'évangile, toutes les calomnies des orléanistes sur l'état de nos finances; on n'en dit pas plus long si nous étions à la veille d'une banqueroute. Les trois jours épurés par Martin-Fouillee tiennent ensemble un bureau d'esprit public ou le gouvernement et les députés sont arrangés de la belle façon. Ils ont publié leur journal les discours de Basly et de Camélinat, ceux de Joffrin au conseil municipal. Les numéros qui contiennent ces discours ont été répandus à profusion. On ne sait où ils prennent l'argent pour toutes ces dépenses. La conduite de l'évêque est correcte en apparence; mais il ne cesse de fonder des écoles libres qui sont remplies en un clin d'œil.

Le conseil municipal de Keroman a fait abattre une méchante croix qui gênait la circulation. Aussitôt les propriétaires se sont cotisés pour élever un calvaire magnifique sur une propriété privée, mais bien en vue, qui est devenue un lieu de pèlerinage. Jamais les églises n'ont été encombrées comme elles le sont; jamais il n'y a eu plus d'hommes à la

communion pascale; jamais les processions de la Fête-Dieu n'ont été plus suivies ni exigées plus impérieusement. Quand on dit aux paysans : « Vous voulez donc le comte de Paris, la nouvelle révolution? » Ils répondent : « Non, monsieur, nous ne voulons pas des rouges. On leur a mis dans la tête que la Commune de Paris avait révoqué, et qu'ils ne veulent pas en faire. C'est très épouvantable. Les Parisiens disent qu'on n'a pas eu l'intention assez en 93. Qu'ils y viennent? On a beau leur dire que c'est un mot en l'air et qu'il ne faut pas y croire. « Non! non! Paris veut ça 93; mais nous n'en voulons pas chez nous! »

Le petit cercle qui entoure La Kerflioie dans le grand et triste salon de l'hôtel raconte toutes ces nouvelles avec indignation. Tous ils sont d'avis qu'on viendra à bout de cette bourrasque. Ils ont l'œuvre. Les plus jeunes vont jusqu'à prétendre qu'ils ont déjà fait quelques progrès. Ils en auraient fait bien davantage si tous les fonctionnaires épurés n'étaient restés dans le pays avec la rage au cœur. On aurait bien dû faire une loi pour expulser du département tous les fonctionnaires qui ont régné sur lui. Comment n'y a-t-on pas pensé? Rien n'était plus facile et plus conforme au nouveau système de gouvernement.

On écrit à la Lanterne pour qu'elle donne des ordres en ce sens. Cette espérance nouvelle ayant relevé les esprits, on se sépare avec force poignées de mains, en se donnant rendez-vous pour la fin d'août.

La Kerflioie a laissé dire. Il a médité profondément. C'est un homme d'esprit. Il sait qu'on n'en a pas eu six semaines un mouvement réactionnaire de cette force, on lui dit que tous les épurés sont encore là. Le département est en ce moment, et il lui rendra leurs places. « Parbleu! dit-il, ce sera moi! Ce que j'ai fait, je puis le défaire. Ce ne sera que l'épuration de plus. » Il a avalé à la hâte quelques bouchées. Quand le préfet vint, lui lui dire que j'ai été rappelé à Paris pour une affaire de famille, il le boucle sa malle, il arrive au chemin de fer tout juste pour profiter de l'express. Pauvre préfet! Pauvres employés installés depuis huit jours! Pauvre Frédéric!

C'est Frédéric surtout qui le trouble. Un si bon garçon et qui revêtait déjà la robe rouge! « Bah! dit-il en se rassurant, il a été fonctionnaire toute une semaine. Je vais le faire décorer pour services exceptionnels. »

JULES SIMON.

LA VIE MILITAIRE EN ALLEMAGNE

Bonne occasion! — L'armée allemande et son budget, le trésor de la guerre; la tour de Jules à Spandau. — La devise de Montecuculli. — L'efficacité et la répartition de l'armée allemande. — Les écoles de cadets; comment on devient officier. — La vie dans les écoles de cadets; ce que dit la chanson.

Berlin, 19 juillet. A l'heure où les institutions militaires de notre pays vont être soumises à de nouvelles et profondes transformations, il nous a semblé qu'il était intéressant d'étudier de près l'organisation militaire de l'Allemagne. Il ne s'agit pas seulement de contempler le régiment qui passe; des soldats qui défilent ou qui vont à l'exercice offrent le même aspect en tous pays. J'ai parcouru l'Allemagne pour voir l'armée sur place; depuis Strasbourg jusqu'à Berlin, en passant par Francfort, je n'ai pas laissé échapper une seule occasion de fréquenter les casernes, les cercles, les cafés d'officiers; j'ai reçu partout — je dois le dire — le meilleur accueil; les Allemands ne sont soupçonneux qu'en Alsace-Lorraine. Partout ailleurs, ils sont très fiers de présenter à l'étranger leurs bataillons, leurs mœurs, leurs traditions.

Et puisque ce mot de traditions vient naturellement sous ma plume, il convient que je débute par un aveu; partout, depuis le commencement de mon voyage, j'ai rencontré l'impressionnisme souvenir du passé. Le grand Frédéric est aussi populaire dans l'armée allemande que s'il avait remporté les victoires de la dernière campagne. L'étoile de l'empereur Guillaume lui-même pâlit à côté de celle du vainqueur de Rosbach. On sent, bien qu'au parallèle ne soit jamais établi, que l'armée allemande considère toujours Frédéric II comme son véritable créateur et qu'elle lui a voué une éternelle reconnaissance.

Cela dit — et sans insister davantage sur les précieux avantages de la tradition historique et guerrière — j'aborde mon sujet. Après avoir décrit l'organisation d'ensemble de l'armée allemande, je me propose de consacrer une lettre aux petits incidents de la vie militaire, à la description de la salle des rapports, à l'analyse des occupations de chaque grade; nous verrons ensuite l'armée aux grandes manœuvres et nous terminerons par un rapide aperçu des relations du militaire et du civil. Les récents et douloureux incidents de la Robertau — près de Strasbourg — préféreront un cachet d'actualité à cette partie de notre travail.

Citons quelques chiffres: le budget de la guerre atteint la somme de 368,420,140 marks soit 490,525,130 francs, dont 43,577,536 francs sont exclusivement affectés à l'entretien de l'armée bavaroise. Le trésor de guerre — dont on a si souvent parlé — contient 120 millions de marks en or monnayé, qui sont enfermés dans la tour de Jules, à Spandau; cette tour est un des plus anciens monuments qui aient été construits dans le Brandebourg; une légende fort accréditée à Berlin veut même que Jules César ait dressé

les plans de ce bâtiment. C'est une façon comme une autre de revendiquer Jules César pour l'un des ancêtres de la monarchie prussienne.

Nos lecteurs pensent bien que personne ne peut franchir le seuil de la tour de Jules sans être pourvu d'une passe dûment légalisée et délivrée par l'état-major général et par le ministère des finances. Tous les ans, deux membres de la commission de révision du budget pénètrent dans la tour et vérifient si le trésor de guerre est au complet.

Il nous a raconté que les piles de thalers et de marks étaient réparties entre dix cases, qui comprennent chacune douze compartiments. Chacun de ces compartiments contient un million de marks. Montecuculli disait autrefois : « Pour faire la guerre, il faut de l'argent, encore de l'argent, toujours de l'argent. » Et nul n'ignore que le maréchal de Moltke a soigneusement étudié les préceptes de l'illustre général autrichien.

Sait-on que, pendant la campagne de 1870-1871, les dépenses de l'armée allemande se sont élevées à deux millions par jour, et que les seules opérations de la mobilisation ont coûté plus de cinquante millions?

Quel est l'effectif de l'armée allemande? Sur pied de paix, 503 bataillons, 465 escadrons, 370 batteries, 31 bataillons d'artillerie à pied, 19 bataillons de pionniers, 2 bataillons d'ouvriers de chemins de fer, 18 bataillons du train des équipages. En tout, 18 corps d'armée qui se recrutent sur leur territoire, sauf pour la garde, et pour le 15^e corps d'armée, qui est cantonné en Alsace-Lorraine.

Voilà la répartition : 123 régiments d'infanterie, 14 bataillons de chasseurs, 73 régiments de cavalerie, 29 régiments d'artillerie de campagne, 11 régiments d'artillerie à pied, 19 bataillons de pionniers; soit 14,008 officiers et 330,629 sous-officiers et soldats. Nous n'avons pas oublié que, depuis quelques années, on s'occupe au Reichstag de la prépondérance de l'élément « noble » dans l'armée.

A l'inverse de ce qui se passe en France, les nobles choisissent de préférence l'arme de l'infanterie et, comme nul ne peut être admis dans un régiment sans l'assentiment des officiers, des abus ont été dénoncés, d'inévitables réclamations ont été formulées. La vérité est que les officiers allemands sortent en majorité du corps des cadets; et ceux-là sont presque tous des fils d'officiers. Nobles et bourgeois figurent à nombre à peu près égal sur les listes d'admission à l'école des cadets.

Frédéric II avait institué des écoles de cadets à Stolpe, à Culm et à Postdam. Maintenant, c'est un général-major qui dirige les écoles de cadets; les autres sont installées à Culm, à Postdam, à Wahlstatt, à Bemberg, à Ploen, à Oranienstein et à Lichtenfelde. On y entre à l'âge de 10 à 15 ans; les cours qu'on y professe correspondent à ceux des classes de gymnasie; sexta, quinta, quarta, tertia; la dernière correspond à peu près à notre rhétorique. Il existe, d'ailleurs, une correspondance absolue entre les cours des écoles de cadets et celles des gymnases. Depuis 1884, les professeurs de l'école de Lichtenfelde sont autorisés à faire passer « l'abiturientexamen », qui équivaut à notre baccalauréat.

Après les examens, les cadets, après avoir satisfait aux épreuves réglementaires, sont expédiés au régiment; ils sont nommés « porte-couverts » ce qui revient à dire que le colonel et les officiers sont également appelés à se prononcer sur leur mérite et sur leurs aptitudes. Ils n'ont aucun droit à l'avancement. On peut dire que leur avenir est entre leurs mains et que tout dépend de leur zèle et de leur conduite.

Veut-on connaître les résultats de l'éducation des cadets? Ils étaient en 1870, 3,621 officiers qui sortaient des écoles de cadets, dont 90 généraux, 511 officiers d'état-major, 738 capitaines et 1842 lieutenants. 341 d'entre eux sont tombés sur les champs de bataille.

Ce qui m'a frappé au cours de la visite que j'ai pu faire à l'école de Postdam, c'est l'air grave des « anciens » Points de brimades; au mois d'octobre quand les « nouveaux » arrivent, des cadets, désignés par le sort, les attendent et se chargent de les conduire jusque dans leur dortoir. Les officiers eux-mêmes sont pleins de prévenances; ce sont pour la plupart, des pères de famille; ils gâtent le repos et la tranquillité et traitent les cadets comme des fils. Les dames sont admises dans les salles où les « aspirants-cadets » comparaitront devant le jury d'admission, et c'est vraiment un spectacle touchant que celui de cette file de familles.

Comment on vit dans les écoles de cadets? A cinq heures du matin, un roulement de tambour. Le plus ancien élève crie, d'une voix de stentor : « Fixez! Hors du lit! » Un détail curieux : les adjoints exigent que ces jeunes gens se déshabillent complètement pour faire leurs ablutions; il existe même un commandement spécial : « Enlevez la chemise! » Voilà qui ferait bizarre figure dans une instruction ministérielle française!

La chanson populaire dit que « les cadets » boivent du café sans sucre, portent des cols rigides, n'ont rien dans le ventre, s'affaiblissent de brides dorées et ne trouvent pas morceau à mettre sous la dent ».

Les chambrons sont des chambrons : en réalité, les cadets sont convenablement nourris; beaucoup de pain, le l'accorde, et j'avoue même que ce pain est de qualité médiocre. Mais la viande ne manque pas dans leur réfectoire et

le vin qu'ils boivent, s'il ne ressemble guère au Sauterne, ne se rapproche pas davantage du petit bleu. Somme toute, ils ne sont pas à plaindre.

HISTOIRE D'AUJOURD'HUI

UNE MONSTRUOSITÉ

Sous ce titre, le *Clairon du Lot* rapporte une scène inouïe, qui, d'après les renseignements qui lui sont transmis, vient de se passer à Figeac :

Nos lecteurs savent déjà que plusieurs jeunes gens de cette ville, ayant envie de s'amuser le 14 juillet, projetèrent d'organiser un bal au bénéfice des pauvres.

La pensée était généreuse sans doute, au fond. Mais voici comment M. Vival, est maire, parvenu à la dénaturation et à la transformation en une monstruosité des plus dégouttantes.

Il fallait trouver une salle pour danser. M. Vival, consulté, n'hésita pas un instant. Il donna l'une des salles du couvent des dames de Nevers.

Ainsi, on allait danser le jour du 14 juillet, dans un couvent. N'est-ce pas que cette plaisanterie était de haut goût.

Pendant que les religieuses priaient dans leurs cellules en bas, les cuivres sonneraient les quadrilles et les danseurs s'agitèrent en cadence. Plusieurs invités protestèrent contre cette grossière inconvenance.

Mais à l'heure dite, le bal s'ouvrit. Pas brillant par exemple. Sur cinquante dames invitées on comptait à peine dix femmes dans la salle.

On fit d'hommes, un professeur du lycée, le sous-préfet, le procureur de la République, le conseil municipal.

Les religieuses avaient énergiquement protesté; mais force leur fut de céder aux ordres de M. Vival.

Que ferait-on des enfants pendant cette nuit, des orphelins dont le sommeil allait être troublé par cette orgie?

On dut les faire démaner. Chacune de ces enfants prit les objets nécessaires et s'en fut chercher pour la nuit un asile au pensionnat Sainte-Marthe, dirigé également par les dames de Nevers.

Qu'est-ce que cela pouvait faire à M. Vival que ces pauvres enfants couchassent là ou là? On n'y regarde pas de si près avec les faibles et les déshérités.

C'était déjà bien ignoble cela. Mais il s'est passé quelque chose de plus ignoble encore.

Tout d'abord, c'est à ne pas y croire. Dans le couvent, le matin, une religieuse avait rendu son âme à Dieu.

Il y avait une morte dans cette maison où l'on dansait.

Et pendant que les cierges brûlaient autour du cadavre, pendant que la communauté veillait, récitait les prières des morts et pleurait sur cette âme envolée, les autres en bas dansaient une sarabande infernale.

M. le maire n'ignorait pas cet événement. Il en avait été instruit.

Et néanmoins il n'a pas hésité à laisser danser au-dessous d'un cadavre.

C'est une infamie sans nom.

PETITES NOUVELLES

On sait que le jeune prince Henri d'Orléans devait concourir cette année pour Saint-Cyr. Ses compositions lui ont été renvoyées non ovées.

Un ballon de 800 mètres cubes, monté par l'étonnante Capazza, est parti avant-hier soir de l'usine à gaz de la Villétte. Dans la nacelle étaient également pris place M. et Mme Clavia Hugues. Le descendant s'est effectuée dans les meilleures conditions possibles à Hailancourt, dans l'Oise.

Un incident déplorable s'est produit, cette nuit, rue Notre-Dame-de-Loire, à Paris.

Un travailleur algérien, retour du Tonkin, était venu, vers une heure et demie, s'asseoir dans un brasserie à femmes de cette rue.

Le propriétaire de cet établissement, allemand d'origine, furieux sans doute de voir briller sur la poitrine du jeune homme la médaille commémorative, se précipita sur lui et le frappa.

Une scène indécrite s'ensuivit; les consommateurs indignés quittèrent les tables et se précipitèrent sur le cafetier qui eussent certainement écharpé sans l'intervention des gardiens de la paix.

Le café a été désert en un instant.

NOUVELLES MILITAIRES

Volontariat d'un an. — Voici à quelles dates doivent s'effectuer les formalités et les opérations relatives au volontariat d'un an pour l'année 1886 :

Tous les jeunes gens qui, à un titre quelconque, désirent servir au volontariat, sont tenus de déposer une demande écrite à la préfecture du département où ils veulent s'engager. Ce dépôt devra être effectué du 1er juillet au 15 août inclus. Passé ce délai, aucune demande ne sera admise.

L'obligation du dépôt de la demande dans le délai ci-dessus spécifié est la même pour les jeunes gens qui se trouvent dans les conditions de l'article 53 de la loi du 27 juillet 1872, pour ceux qui ont à subir l'examen prescrit par l'article 54 de la même